

L'échec de la dénazification en RFA

Des centaines de milliers d'anciens nazis, souvent des cadres, échappèrent au processus de dénazification mis en place par les Alliés après la capitulation allemande. Ils réapparurent rapidement dans tous les domaines d'activité...

Comment agir envers les responsables de régimes dictatoriaux plus ou moins sanguinaires lorsqu'ils perdent le pouvoir ? Les réponses peuvent être variables. Elles semblent rarement suffisantes. Souvent, sauf dans des cas comme le Rwanda où une partie de la population a tenté d'éliminer l'autre, le cercle des coupables est circonscrit, connu. Depuis les années 1970, la question s'est posée au Portugal, en Espagne, en Grèce, en Argentine, au Chili, en Afrique du Sud, en Yougoslavie, dans divers pays de l'ex-bloc soviétique. Chacun de ces cas était particulier, les réponses diverses, et souvent jugées insuffisantes. Bon gré, mal gré, surtout le temps qui passe peut agir sur les cicatrices.

En ce qui concerne l'Allemagne, la volonté largement présente en 1945 chez tous les Alliés vainqueurs du III^e Reich d'éliminer le nazisme d'Allemagne a été mise en échec, ce n'est un mystère pour personne. De façon plus précise, la volonté affichée de retirer tout pouvoir à ceux qui avaient eu une responsabilité dans les activités nationales et internationales du régime hitlérien, et en particulier de faire payer les auteurs de ses crimes, s'est révélée largement inefficace. Mis à part des cas plus ou moins particuliers, on peut certes constater qu'aucun politicien nazi de premier plan n'a retrouvé un réel pouvoir. Mais pourtant c'est par centaines de milliers que d'anciens nazis, souvent des cadres, purent bénéficier, selon la

formule du spécialiste Thomas Fischer, dans sa préface à l'ouvrage dirigé par l'historien Norbert Frei, d'une « seconde chance » en dépit du filtrage qu'aurait dû constituer la dénazification.

Les Alliés, chacun dans sa zone, et en partie selon ses propres critères, cherchèrent à rendre la justice. Il y eut des procès, des condamnations et des exécutions dans les quatre zones. Dans les zones occidentales, tous les Allemands de plus de 18 ans durent en 1946 remplir un questionnaire « de dénazification » complexe, aboutissant à les classer dans cinq catégories allant des « principaux coupables » aux « relaxés », en passant par ceux contre lesquels on trouvait des « charges importantes », des « charges mineures », ou que l'on considérait comme « compagnons de route ». On sait que cette classification n'eut aucune efficacité, les vrais nazis trouvant en général assez de « témoins » à décharge pour se retrouver blanchis.

Le rôle ambigu d'Adenauer

Surtout, il faut s'en souvenir, la population dans sa grande majorité ne se sentait nullement coupable. La propagande de Goebbels lui avait fait accepter un flot de contre-vérités qui ne furent rectifiées dans les esprits que peu à peu, en général beaucoup plus tard. C'est pourquoi la dénazification et la mise au ban des nazis exigées par les Alliés étaient mal ressenties. On trouve là, sans doute, l'explication de l'évolution de l'homme qui marqua durablement la renaissance politique de l'Allemagne, Konrad Adenauer. Resté invisible durant la presque totalité du pouvoir nazi, il jugeait pourtant clairement la situation. On trouve dans ses lettres des jugements sans ambiguïté : « Le peuple allemand, aussi en grande partie les évêques et le clergé, ont suivi l'agitation national-socialiste [...] presque sans résistance, et en partie avec enthousiasme ». Par ailleurs, écrit-il, « on

savait que la liberté personnelle, tous les principes du droit, étaient foulés aux pieds, que dans les camps de concentration de graves cruautés étaient exercées, que la Gestapo, les SS et aussi en partie nos troupes agissaient envers les populations civiles en Pologne et en Russie avec des méthodes d'une cruauté sans exemple [...]. On ne peut réellement pas affirmer que l'opinion publique ignorait comment le gouvernement nazi et l'État-Major enfrenaient constamment par principe le droit naturel, la Convention de La Haye et les plus simples commandements de l'humanité ».

On ne peut être plus clair. Pourtant, comme l'écrivait en 1958 le grand journaliste Sebastian Haffner, Adenauer « a toujours considéré les nazis dans leur masse comme des enfants égarés et non comme des criminels dangereux, et ne s'est tourné avec une sévérité sans nuances que contre les communistes ».

Par ailleurs lui, qui n'avait jamais participé à la résistance active contre le nazisme, n'avait, semble-t-il, aucune sympathie pour ceux qui avaient lutté. Selon l'ancien président du Bundestag Gerstenmaier, il donnait tort à ceux qui avaient choisi la résistance. Dans cette Allemagne occupée, le but à atteindre était pour lui de porter au pouvoir, dans un régime nouveau à créer, des partis correspondant à son idéal d'une droite chrétienne, et on trouve dans ses lettres la formule : « le but principal pour le Bundestag est d'empêcher l'élection d'une majorité socialo-communiste ». Dès la première campagne électorale de l'été 1949, il tendait déjà à tirer un trait final (le *Schlussstrich*) dans la vie politique, les anciens nazis pouvant constituer l'appoint de voix nécessaire à obtenir la majorité qu'il voulait. Le parti « libéral » FDP proposa officiellement dès 1951 la fin de la dénazification et une large amnistie : selon un de ses députés, Euler, « les anciens nazis étaient souvent les meilleurs compagnons dans la lutte

contre le totalitarisme de l'autre côté ». Il n'est pas besoin d'ajouter, à cet ensemble de considérations de politique intérieure allemande, le développement de la guerre froide, qui rendit très tôt pour les Occidentaux l'existence d'une Allemagne à nouveau forte - mais pas trop - indispensable dans cette confrontation avec l'URSS.

On peut dès lors étudier, catégorie par catégorie, l'importance de la réapparition d'anciens nazis dans tous les domaines de la vie publique. Certains cas sont bien connus, comme celui de Theodor Oberländer, ministre des Réfugiés depuis 1953, obligé de démissionner en 1960 à cause de révélations sur ses activités dans l'Est occupé. Hans Globke est aussi bien connu : il avait participé « de façon très remarquable » à la mise au point des lois racistes nazies, participé à la rédaction des commentaires juridiques officiels des lois de Nuremberg et c'est même lui qui avait eu l'idée d'attribuer d'autorité à tous les juifs un prénom supplémentaire, obligatoire, Israël ou Sara. Il n'en fut pas moins un collaborateur quotidien et respecté d'Adenauer. Au début des années 1960, sur les 499 députés du Bundestag, note Alfred Wahl, 111 avaient servi les nazis en tant que fonctionnaires, diplomates, juges ou chefs d'entreprise.

La police est un bon exemple. Les efforts des Alliés avaient porté d'abord sur les pires organismes nazis, SS, SA, SD, mais la police criminelle était restée un peu en dehors des recherches. Or nombre de ses membres avaient coopéré avec leurs collègues, par exemple de la Gestapo. En 1951, le *Spiegel* dénonça la présence dans la police de RFA, de 73 criminalistes et de commissaires au passé nazi. Au début des années 1960 on estimait que, parmi les criminels nazis démasqués depuis la fin des années 1950, 10 % étaient devenus policiers. En 1958, sur les 47 cadres supérieurs de l'Office fédéral de police criminelle (BKA) 33 étaient d'anciens chefs SS. Wahl signale encore que parmi les responsables de la Police de sûreté nazie (SIPO) en France occupée, environ un tiers retrouva sa place dans les organismes du nouvel État allemand.

Industrie, armée, université...

Un autre domaine a attiré l'attention depuis 1945, celui de l'industrie. Dans les débuts de l'occupation de l'Allemagne, les Alliés ont porté sur cette activité une attention particulière. Le rôle de la production industrielle durant les années de guerre avait été capital. En conséquence, les « démontages », c'est-à-dire la récupération de machines et d'installations industrielles complètes, a été un des premiers aspects de l'intérêt allié envers l'industrie. Mais c'est aussi un des domaines où les débuts de l'occupation se sont soldés par de nombreuses arrestations de dirigeants, bien qu'en général pour des durées limitées. En effet, les Alliés avaient besoin d'une reprise rapide de la vie économique. ●●●

La persistance de l'esprit hitlérien dans la justice

L'exemple le mieux connu de la réapparition d'anciens nazis est sans doute celui de la justice. Alors que la justice nazie s'était illustrée par une application féroce de textes injustes, qui firent passer de trois en 1933 à 46 en 1944 les motifs possibles de condamnation à mort, on ne connaît que peu d'exemples de juge ou de procureur ayant dû rendre des comptes après 1945. Bien au contraire, c'est en grand nombre qu'on a pu les retrouver en poste dès les débuts de la RFA⁽¹⁾. Les conséquences de ce laxisme furent immenses et durables. Non seulement ces juges terminèrent le plus souvent leur carrière sans avoir modifié leurs positions de base, mais dans les faits ce sont d'anciens juristes nazis qui formèrent durant des décennies les nouveaux juges et donc influencèrent leur conception du droit. De là découlent d'innombrables décisions iniques à l'encontre d'anciens antinazis, le rejet de réhabilitations pourtant justifiées, la confirmation éhontée de jugements civils ou militaires prononcés entre 1933 et 1945 et tant d'autres signes d'un irréductible esprit hitlérien.

Un exemple peu connu de l'activité d'anciens juristes nazis se retrouve dans l'existence au sein du ministère des Affaires étrangères de Bonn d'un « Office central de protection

juridique » (*Zentrale Rechtsschutzstelle*), destiné à aider et conseiller les ressortissants allemands poursuivis à l'étranger pour des faits commis avant 1945. Les listes des personnes recherchées servaient également à avertir celles-ci de l'intérêt que leur portaient les services policiers. On découvrit ainsi que le bureau de Hambourg de la Croix-Rouge allemande diffusait sur cette base un bulletin d'informations sous le titre de « *Warndienst West* » (Service d'alerte ouest), adressé confidentiellement aux associations d'anciens de la Wehrmacht ou des SS. La création d'un ministère des Affaires étrangères avait d'ailleurs été contrôlée par Adenauer, qui pensait indispensable de disposer « pour les postes de responsables, de personnes qui ont l'expérience du passé ». Il n'est donc pas étonnant de trouver en octobre 1950 51 nazis sur 120 employés, et 155 sur 469 en avril 1952. J.-L.B.

(1) Dans la zone d'occupation soviétique, juges et procureurs nazis furent remplacés grâce à la création de « juges populaires » (*Volksrichter*), jeunes gens choisis pour leurs « positions antifascistes » au sortir de l'école. Ils recevaient une formation juridique de base. Décidés à sévir contre les nazis criminels il semble qu'ils aient agi de manière mesurée.

Les débuts d'une reconstruction à marches forcées, la création du D-Mark en 1948, bientôt les anciens dirigeants pouvaient retrouver des responsabilités : déjà en 1953, sur un total de 1020 personnes membres de conseils d'administration dans les 50 entreprises industrielles principales en 1942, 39 % avaient retrouvé un rôle équivalent. En même temps on assistait à la montée de nouveaux dirigeants. Ils avaient bien entendu fait leurs débuts sous Hitler, même s'ils ne s'étaient pas « mouillés » outre mesure. Il n'aura fallu que quelques années pour remettre en selle un nombre non négligeable d'anciens nazis en dirigeants de l'industrie. Par contre, la confrontation des entreprises et de leurs dirigeants avec leur passé hitlérien devra, elle, attendre encore plusieurs décennies.

C'est en effet seulement vers le début des années 1980 qu'il devint impossible aux dirigeants de l'industrie de refuser plus longtemps une analyse critique de leur passé. Anecdote typique : en 1986 Daimler-Benz avait organisé une opération de relations publiques énorme pour son centenaire. Elle se révéla un vrai fiasco, la presse, les jeunes, la gauche soulignant l'absence totale de références de l'industrie à la période de guerre, à la production d'armement et en

La carrière du chancelier



Le nouveau chancelier de la République fédérale, M. Kiesinger, se veut rassurant. Il multiplie les déclarations optimistes et se pose — comme ses prédécesseurs — en champion de la démocratie. M. Kiesinger a cependant un passé très peu rassurant et encore moins démocratique, malgré le « caractère de dissimulé » dont la complaisance gratifiée un tribunal lauréat, Jensen fut libéré par les Américains qui le démasquèrent, après 1945, dans un camp destiné aux résistants nazis. Car M. Kiesinger était bien membre du parti nazi jusqu'au 1er août 1945 pour être, comme il l'a dit lui-même, à cette époque, un journaliste de radio, sous le nom de Kurt Geisler, à l'époque de la propagande nazie, travaillant pour le service de radio...

LE CHANCELIER DE RFA KURT GEORG KIESINGER (1966-1969) FUT UN MEMBRE ACTIF DU PARTI NAZI DÈS 1933 ET, ENTRE AUTRES, DIRECTEUR ADJOINT DE LA PROPAGANDE RADIOPHONIQUE DU REICH VERS L'ÉTRANGER. LE PR DE JANVIER 1967 AVAIT TENU À LE RAPPELER. LA GIGLE QUE LUI ADMINISTRA PUBLIQUEMENT BEATE KLARSFELD EN 1968, AU CRI DE « NAZI, DÉMISSIONNE ! », EUT UN FORT RETENTISSEMENT.

1956-57 avaient servi dans la Wehrmacht, la plupart ayant participé à la campagne à l'est. En 1959, on trouvait parmi 14 900 militaires de métier au total 12 360 officiers nommés sous le nazisme, et même 300 anciens responsables SS. Il faudra l'exposition sur les « Crimes de la Wehrmacht » à partir de 1996 pour (difficilement) briser le mythe, et contrer des résistances opiniâtres à l'intérieur du système, allant par exemple jusqu'à lutter pour maintenir des noms symboliques donnés à des casernes.

Les universités ne sont pas restées à l'écart de ce mouvement de réhabilitation tacite. La plupart des enseignants titulaires de chaires avant la Seconde Guerre mondiale reprisent leurs cours comme si de rien n'était, parfois malgré des protestations d'adversaires du nazisme allemands ou étrangers. Les intentions initiales des autorités d'occupation de filtrer les enseignants et de veiller à la mise à l'écart des universitaires compromis ne tinrent pas longtemps. Les exemples abondent, dans le domaine de la médecine, par exemple, mais pas seulement. Parmi les historiens on trouvait nombre de défenseurs de théories pangermanistes, militaristes, expansionnistes. Des spécialistes de la « Recherche sur l'est » (*Ostforschung*), pour prendre un exemple, qui avaient prôné l'élimination des populations (slaves et juives) pour libérer les territoires convoités, retrouvèrent des postes de premier plan.

On rencontre de telles évolutions dans pratiquement tous les domaines de la vie culturelle. Très vite après la fin de la guerre, un mot-clé apparaît en RFA, celui d'« Europe ». Il était familier aux anciens nazis, pour lesquels un regroupement des pays européens sous l'égide hitlérienne avait un temps semblé prometteur pour après la victoire. Après la défaite et l'écrasement du pays, la perspective d'être membre d'une communauté gommant les spécificités nationales offrait une bonne perspective en vue de surmonter le stigmate des crimes nazis. Faire partie d'une Europe proche des États-Unis, avec une polarisation antisoviétique claire était un tremplin tout trouvé vers une renaissance.

Des retours de flamme néonazis

Un mot encore sur la RDA et les anciens nazis. Il est certain que d'anciens membres du parti nazi ont réussi à trouver une place dans certains organes de l'État est-allemand. Il est non moins certains qu'il s'est agi de cas relative-

ment isolés, et très exceptionnellement seulement de personnages ayant joué un rôle notable avant 1945. Même pour le « menu fretin », la récupération d'anciens nazis n'a jamais eu de véritable poids. On estime par exemple qu'au milieu des années 1950, le parti SED a compté dans certaines régions un maximum de 15 % d'anciens membres du parti nazi.

Donc la dénazification a été un échec. Le politicien allemand qui mit la RFA sur des rails correspondants à ses vœux pour son pays, et aux besoins des Alliés occidentaux, Konrad Adenauer, considérerait qu'elle avait fait beaucoup de mal. Mis à part les « vrais coupables », à punir sévèrement, il faudrait bientôt cesser de distinguer entre les « politiquement irréprochables » (*einwandfrei*) et les autres. Ces termes, employés en septembre 1949, ouvraient clairement la voie à la récupération de la grande masse nazie, à une forme de « restauration » pour utiliser un terme de l'histoire française. Tout ce que nous venons de décrire était donc programmé dès le lendemain de la capitulation de 1945.

On a pu craindre une véritable renaissance du nazisme durant un certain temps. Des retours de flamme néonazis ont assez souvent semé le trouble. On doit pouvoir aujourd'hui exclure une telle perspective, même si une extrême droite nostalgique attire encore parfois l'attention. Le système démocratique occidental, avec tous ses défauts, est implanté solidement. Les conservateurs, on le constate, n'agissent pas autrement que leurs homologues de pays n'ayant pas connu le nazisme. La social-démocratie joue son rôle, et on voit même récemment l'« extrême gauche », proche du communisme, remporter des points nouveaux en matière électorale. Lorsqu'on connaît la fixation anticommuniste qui règne encore dans tous les milieux, résultat de traumatismes initiés en 1918, on ne peut qu'être surpris. Même l'essai de mettre sur le même plan les méthodes de gouvernement en RDA et les atrocités du régime hitlérien « passe » mal. Un peu partout dans le pays, des efforts sont faits pour rendre justice aux victimes du nazisme et pour mettre en garde contre toute dérive le rappelant⁽¹⁾. Enfin des tentatives tendant à « victimiser » le peuple allemand, qui a subi des bombardements affreux, dont des millions de membres ont été expulsés de terres dont ils se croyaient possesseurs, se révèlent moins efficaces que leurs promoteurs ne l'attendaient.

Encore a-t-il fallu plus de 60 ans pour pouvoir pousser ce soupir de soulagement. JEAN-LUC BELLANGER

(1) L'appellation des mémoriaux comporte souvent la notion de « *mahn* », qui signifie justement « mettre en garde ».

■ Frei, Norbert (ss la dir. de) *Hitlers Eliten nach 1945 (Les élites hitlériennes après 1945)*, Deutscher Taschenbuch Verlag, Munich, 2003 (non traduit).

■ Wahl, Alfred, *La seconde histoire du nazisme dans l'Allemagne fédérale depuis 1945*, Armand Colin, Paris, 2006.

■ Elm, Ludwig, *Der deutsche Konservatismus nach Auschwitz, Von Adenauer und Strauss zu Stoiber und Merkel (Le conservatisme allemand après Auschwitz)*, PapyRossa, Cologne, 2007 (non traduit).

La voix des nazis dans la presse

Le domaine de la presse est bien entendu un de ceux où la voix des nazis devait être la plus menaçante pour les autorités d'occupation alliées. C'est un régime de « licences » qui fut instauré, toute parution devant être autorisée. Plusieurs années durant, ce régime permit d'éviter la réapparition de journalistes compromis aux postes de direction des rédactions. Moins strict qu'en France après 1944, le barrage aux postes rédactionnels de base fut souvent assez laxiste. Selon Mathias Weiss, dans l'ouvrage coordonné par Norbert Frei, dans la zone française, près des deux tiers des journalistes en poste vers 1947 avaient déjà écrit dans la presse national-socialiste, la moitié d'entre eux ayant appartenu au parti nazi. La fin du régime des licences ouvrit plus grand la porte aux professionnels de la presse hitlérienne. Ainsi un hebdomadaire de portée nationale, *Christ und Welt*, a eu pendant 15 ans pour rédacteur en chef Giselher Wirsing, ancien rédacteur en chef de la revue *Signal*⁽¹⁾, et protégé de Himmler. Ceci explique sans peine la

tendance souvent proche de l'extrême droite de cet organe.

On alignerait sans peine d'autres noms de journalistes connus, comme Henri Nannen, ancien membre d'une « Compagnie de propagande » nazie, et après guerre rédacteur en chef d'un des principaux illustrés nationaux, *Stem*, ou Werner Höfer, un journaliste de télévision de tout premier plan, animateur durant de longues années entre autres d'un forum politique du dimanche matin, dont on exhuma un jour de 1987 des écrits nazis ignobles. On pourrait citer encore Peter Grubbe, un correspondant à l'étranger et rédacteur de plusieurs journaux importants. Il avait des positions libérales et tiers-mondistes, mais un beau jour, en 1995 seulement, on apprit qu'il s'appelait en réalité Claus Volkman, était juriste de formation et avait eu des responsabilités administratives élevées en Pologne occupée à l'époque de déportations et assassinats de juifs. J.-L.B.

(1) Voir le *Patriote Résistant* de mars 2008.

même temps relevant l'exploitation éhontée de la main-d'œuvre esclave, travailleurs forcés et concentrationnaires. Il se trouve que la même année, la télévision présente un film consacré à l'histoire de la firme IG Farben et de ses dirigeants, ne cachant rien de l'évolution qui conduisit finalement à la construction par cette firme d'une usine dans le KZ d'Auschwitz III-Monowitz. Le PR de septembre 2009 a fait le point sur la suite de cette évolution. N'y revenons pas.

Il n'existe en fait pratiquement aucun domaine où le même phénomène de « réapparition » rapide d'hommes (ou très

rarement de femmes) compromis avec le nazisme ait été absent. Ne parlons pas de la Bundeswehr. Contrairement à la SS, la Wehrmacht n'avait pas été classée « organisation criminelle » à Nuremberg, ce qui permit très longtemps d'entretenir le mythe d'une armée innocente des crimes commis sous le nazisme. Dans le contexte de la guerre froide, c'est dès 1950 que la reconstitution d'une armée allemande se prépara. Un filtrage soigneux eut lieu, c'est certain. Pourtant on ne peut se protéger d'un sentiment désagréable en constatant que les 44 généraux et amiraux nommés en